



Aide Contact et réclamations Refus d'accès à bord

Dans quelles situations peut-on refuser l'embarquement à un passager?

Pour des raisons opérationnelles, nous rencontrons parfois des cas de refus d'embarquement (par exemple, l'utilisation d'un appareil plus petit que celui prévu). Dans ce cas, nous ne sommes pas toujours en mesure d'embarquer tous les passagers.

Cependant, cela ne constitue pas un refus d'embarquement lorsque le passager se voit refuser l'accès à bord pour des raisons valables telles que des motifs de santé, de sûreté ou de sécurité, ou en cas de documents de voyage incomplets. Dans ces situations, la responsabilité revient au passager.

Avons-nous répondu à votre question?*



Non Non

Questions liées

- > Quels recours ai-je en cas de refus d'embarquement?
- Ai-je droit à une compensation si l'on me refuse l'embarquement ?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter